



Communication aux élèves et à leurs parents

I. Fin des cours

Les cours se terminent le mardi 2 avril. Il n'y a pas d'étude dirigée ce jour-là.

II. Conseils de classe

Les conseils de classe sont destinés à faire le point, à la veille du troisième trimestre, sur la situation, l'évolution possible, les remédiations éventuelles et l'orientation future de chaque élève. Vous serez informés, s'il y a lieu, des réflexions issues de ces conseils de classe via le titulaire et/ou le bulletin. Les conseils de classe se tiennent :

- Les Je 28 mars, Lu 1^{er} avril et Ma 2 avril de 15h30 à 18h. Au 1^{er} degré, les cours se donnent normalement sauf informations contraires communiquées aux parents via Smartschool. Aux degrés 2 et 3, il est possible que certains cours soient suspendus de 15h20 à 16h10. Les élèves en seront préalablement avertis par le professeur titulaire du cours. L'étude dirigée ne sera pas organisée le mardi 2 avril.
- Le mercredi 3 avril et le jeudi 4 avril toute la journée ; les cours sont suspendus. Un accueil et une surveillance sont organisés pour les élèves qui se présenteront au Collège ces jours-là, selon votre souhait exprimé par le biais du talon présent dans la brochure distribuée le jour de la rentrée scolaire.

III. Remise des bulletins et rencontres parents-professeurs le vendredi 5 avril de 10h30 à 13h et de 15h30 à 19h

Les titulaires de classe remettent à chacun de leurs élèves, individuellement, le bulletin de fin de trimestre (Pâques). Il nous semble essentiel que chaque élève puisse rencontrer son titulaire avec au moins un de ses parents. Cette rencontre permet une mise au point sur base des informations reçues lors des conseils de classe qui ont précédé. La situation pédagogique et/ou comportementale de l'élève peut ainsi être décrite avec plus de précision. Le cas échéant, des pistes pour la suite de l'année et pour l'orientation future peuvent être proposées.

La durée des entretiens est fixée à **dix minutes** par personne. Sans aucun doute est-il difficile pour certain(e)s d'entre vous de se libérer en cours de journée. C'est pourquoi nous offrons la possibilité à ceux qui en ont vraiment besoin d'émettre un double souhait quant aux heures de rendez-vous : nous ferons un maximum pour en tenir compte.

Pouvez-vous remplir ci-dessous la partie du tableau qui vous concerne et faire parvenir cette feuille au professeur titulaire le plus rapidement possible ? Ce document vous sera rendu dès que le titulaire aura fixé les heures de rendez-vous.

Le parking sera possible sur les cours de récréation par l'entrée du boulevard.

<u>A REMPLIR PAR LES PARENTS</u>	<u>A REMPLIR PAR LE TITULAIRE</u>
Nom de l'élève :	Prévoir le rendez-vous du titulaire <u>avant</u> les autres rendez-vous.
Prénom : Classe :	
Madame, Monsieur désire(nt) rencontrer le vendredi 5 avril :	
Nom	<u>Heure</u>
1. le professeur titulaire
2. le professeur de
3. le professeur de
4. le professeur de.....
Date : / / 2019 Signature :	
En cas d'absolue nécessité, veuillez proposer au moins une période horaire entre 10h30 et 13h ou entre 15h30 et 19h :	
<u>choix n° 1</u> : de à	
<u>choix n° 2</u> : de à	

Les éducatrices et éducateurs, la direction sont à votre disposition ce jour-là comme durant l'année scolaire, de préférence sur rendez-vous. Les représentants du centre PMS sont à votre disposition le vendredi 5 avril de 10h30 à 17h.